



**Conseil d'administration  
de l'Entité des Nations Unies  
pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation  
des femmes**

Distr. générale  
16 avril 2021  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2021**

21-23 juin 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice  
exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour  
l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les  
progrès réalisés dans le cadre du Plan stratégique 2018-  
2021**

*Résumé*

Le rapport annuel de la Directrice exécutive pour 2020 présente les résultats obtenus par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) au cours de la troisième année d'exécution du Plan stratégique 2018-2021. Il met en lumière les progrès réalisés au milieu de la pandémie dévastatrice de COVID-19, expose les réalisations d'ONU-Femmes dix ans après sa création et fait le point sur les difficultés, les perspectives et les implications qui découlent de l'évolution du contexte de développement, de l'examen et de l'évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 25 ans après leur mise en œuvre, des réformes du système des Nations Unies pour le développement et de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

Un projet de décision figure à la section VII.



## I. Introduction

1. Dans son dixième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan stratégique, ONU-Femmes fait état des activités ciblées et réfléchies menées dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Je suis fière des progrès réalisés en vue de faire véritablement évoluer la vie des femmes et des filles, grâce à une action plus large, dont les résultats se sont considérablement améliorés, font l'objet d'un suivi efficace et sont présentés de façon concrète. ONU-Femmes a diversifié ses partenariats de sorte à disposer d'un réseau d'appui engagé et mieux coordonné, a contribué à l'évolution des normes et règles mondiales, et a produit des connaissances de pointe à l'appui des politiques, lois, programmes et budgets nationaux, le but étant de parvenir à l'égalité des genres et de garantir l'autonomisation des femmes.

2. Néanmoins, les avancées réalisées en matière d'égalité des genres et la poursuite de nos objectifs communs restent soumises à une pression quasi universelle qui, dans certains cas, est liée à des faits politiques nouveaux plus large et est attisée par de larges coalitions mondiales dotées de financements solides, lesquelles remettent de plus en plus en question le droit international des droits de l'homme et la coopération multilatérale. Ces tendances font peser une menace sans précédent sur la réalisation d'un programme d'action progressiste en faveur de l'égalité des genres et sur le développement durable, y compris du point de vue de la justice sociale et climatique. Dans un tel contexte, les travaux que nous menons en vue de promouvoir et de pérenniser des normes sociales positives se font de plus en plus pressants, de même que l'élargissement de notre réseau de partenaires, lequel comprend des jeunes, des chefs religieux et coutumiers, ainsi que des acteurs influents du secteur privé, comme l'Alliance Unstereotype et les Champions IMPACT de la campagne HeForShe, qui témoignent du rôle crucial que jouent les hommes et les garçons pour ce qui est de faire évoluer la situation.

3. En 2020, la pandémie de COVID-19 a révélé les faiblesses structurelles chroniques des systèmes en place et a exacerbé les inégalités de genre qui minent tous les aspects de l'existence, en particulier pour les plus vulnérables. L'augmentation du signalement d'actes de violence commis par des hommes envers des femmes et des filles, la contraction de l'activité économique dont les répercussions se font sentir de manière disproportionnée chez les femmes, ainsi que la perte de visibilité et la diminution de la représentation et de la participation à la prise de décisions des femmes dans les institutions clés restent particulièrement préoccupantes et exigent des acteurs concernés qu'ils coordonnent davantage leurs efforts.

4. Dans sa réponse à la COVID-19, ONU-Femmes a rapidement mis l'accent sur des mesures d'appui immédiat sur la base d'éléments factuels, d'une part, et sur des solutions collaboratives à long terme, d'autre part, en s'appuyant sur ses connaissances spécialisées et techniques. Elle a notamment publié des données de base, diffusé des notes d'orientation rédigées par des spécialistes des plus influents, engagé les parties intéressées à combattre la violence fondée sur le genre, à aider les personnes rescapées de violences et à s'assurer que les plans de relance tiennent compte des questions de genre et du fait que le taux de perte d'emploi était disproportionné chez les femmes, et fourni un appui ciblé à l'aide de ses 88 bureaux extérieurs. Les fonds réaffectés ont permis de procéder à une transition rapide vers un environnement virtuel et des formes d'appui sûres, tandis que le renforcement de l'engagement auprès des institutions financières internationales a offert la possibilité à ONU-Femmes de les encourager à tenir compte de l'égalité des genres dans leurs réponses à la COVID-19.

5. ONU-Femmes a assuré la continuité de ses opérations et a obtenu des résultats impressionnants en 2020 ; ses revenus ont dépassé les 500 millions de dollars des États-Unis. Elle a appuyé 95 pays et territoires et enregistré de bonnes performances pour 83 % de l'ensemble des indicateurs évaluables énoncés dans le Plan stratégique. De nets progrès ont été accomplis concernant l'obtention de résultats plus concrets grâce au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, tandis que le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 et le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement ont particulièrement mis l'accent sur l'égalité des genres. L'examen des fonctions et de la classification des bureaux s'est poursuivi dans le cadre du processus de gestion du changement, et l'appui mondial a été renforcé.

6. L'année 2020 a été marquée par nombre de commémorations d'événements majeurs et par l'avènement d'une conscience et d'une volonté politiques : l'examen et l'évaluation par la Commission de la condition de la femme des 25 années de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ont donné lieu à une déclaration politique forte ; plus de 40 chefs d'État et de gouvernement ont participé à la réunion connexe de haut niveau Beijing+25 dans le cadre de l'Assemblée générale ; le Conseil de sécurité a célébré le vingtième anniversaire de la résolution 1325 sur les femmes et la paix et la sécurité, et le Conseil d'administration a fêté le dixième anniversaire d'ONU-Femmes. Si le Forum Génération Égalité a été reporté à 2021, les efforts déployés en 2020 se sont traduits par plus de dynamisme, de mobilisation et d'engagements à l'appui d'activités concrètes et porteuses de changement.

7. Le prochain Plan stratégique pour la période 2022-2025 repose sur une base solide faite de résultats, de détermination et de relations, autant d'éléments propices à la réalisation de l'égalité des genres d'ici à 2030 et à l'avènement du monde vert, équitable, attentif aux questions de genre et inclusif que nous nous employons à bâtir ensemble.

## II. Dix ans de réalisations

8. ONU-Femmes a vu le jour en juillet 2010 avant de commencer ses opérations en janvier 2011. Au cours de ses dix années d'existence, elle a obtenu des résultats significatifs en aidant les États Membres à renforcer les normes et règles mondiales, à traduire ces normes en changements réels dans la vie des femmes et des filles, et à améliorer la cohérence et les effets des travaux menés par le système des Nations Unies en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes.

9. Au cours des dix dernières années, l'attention portée aux questions d'égalité des genres à l'échelle mondiale n'a cessé de croître. En 2015, en collaboration avec la République populaire de Chine, ONU-Femmes a organisé au niveau des chefs d'État et de gouvernement la toute première réunion sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. En 2020, plus de 40 dirigeantes et dirigeants se sont exprimés lors de la réunion de haut niveau Beijing+25 tenue en marge de l'Assemblée générale, un chiffre en nette augmentation par rapport à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à laquelle seuls six pays étaient représentés à ce niveau. L'intérêt des médias pour les questions d'égalité des genres s'est considérablement renforcé dans le monde entier, l'égalité des genres étant désormais reconnue comme un facteur clé des processus politiques, de la consolidation et de la pérennisation de la paix, et de l'économie, entre autres secteurs. Le G7, le G20 et d'autres forums intergouvernementaux mondiaux ou régionaux ont fait de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes une priorité inscrite à leur ordre du jour, ce qui n'était pas le cas en 2010. Si ces avancées ne sont pas toujours directement le fruit des efforts

déployés par ONU-Femmes, les travaux de l'Entité ont contribué à accroître l'attention accordée par la communauté internationale à l'égalité des genres.

10. Les dix dernières années ont également été marquées par une accélération des progrès réalisés dans le cadre de certains indicateurs clés, dans des domaines qui influent tout particulièrement sur la vie des femmes :

- La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux est passée de 19 % à 25 % ;
- Le nombre de pays dont les parlements respectent le principe de parité des genres a plus que triplé, tandis que le nombre de pays dans lesquels les femmes sont largement sous-représentées a presque diminué de moitié ;
- La proportion des accords de paix prévoyant des dispositions spécifiques en vue d'améliorer la sécurité et la situation des femmes et des filles est passée de 22 % à 25 % ;
- La part des résolutions adoptées par l'Assemblée générale qui tiennent compte des questions de genre est passée de 37 % à 47 % ;
- L'aide bilatérale destinée à promouvoir l'égalité des genres dans les zones fragiles ou touchées par des conflits a augmenté, passant de 12,1 milliards de dollars en 2011-2012 à 20,5 milliards de dollars en 2017-2018 (dernières années pour lesquelles on dispose de données).

11. En outre, au cours des dix dernières années, ONU-Femmes a directement contribué, avec l'aide de ses partenaires, aux résultats énoncés ci-après en vue de créer un environnement plus propice à la réalisation des droits des femmes :

#### *Normes et règles internationales*

- Adoption d'un objectif de développement durable distinct axé sur l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, et réelle prise en compte des questions de genre dans l'ensemble du Programme 2030, grâce à un appui fonctionnel et à des activités de sensibilisation ciblées ;
- Réelle prise en compte des considérations relatives à l'égalité des genres dans d'autres accords intergouvernementaux majeurs, notamment Rio+20, le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et l'Accord de Paris ;
- Plus grande attention accordée aux questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité grâce à cinq résolutions supplémentaires du Conseil de sécurité y relatives ;
- Neuf résultats fructueux issus des travaux de la Commission de la condition de la femme, et participation de près de 35 000 représentantes et représentants de la société civile ;

#### *Direction et gouvernance*

- Trente pays supplémentaires ont adopté ou mis en œuvre des lois prévoyant des quotas par genre ou des dispositions constitutionnelles visant à accroître la représentation des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales ;
- Plus de 25 réformes constitutionnelles visant à renforcer les droits des femmes ont été mises en œuvre ;

- Plus de 24 000 femmes aspirant à endosser des fonctions de direction et candidates à des fonctions politiques ont renforcé leurs compétences, notamment en ce qui concerne la conduite d'une campagne ;
- Cinquante-cinq stratégies nationales de développement comprenaient une composante sur l'égalité des genres ;
- Quatre-vingt-dix-huit pays ont élaboré et mis en œuvre des politiques, plans ou budgets tenant compte des questions de genre ;
- Quatre-vingt pays ont renforcé leurs systèmes statistiques nationaux et la collecte de données afin de suivre la situation en matière d'égalité des genres ;
- Quatre-vingt-neuf pays, où vivent 3 milliards de femmes et de filles, ont renforcé leur protection juridique au moyen de plus de 700 réformes juridiques, dont la moitié ont permis d'abroger des lois discriminatoires ;

#### *Autonomisation économique*

- Soixante-quinze pays, où vivent 2,6 milliards de femmes et de filles, disposent désormais d'un cadre juridique, réglementaire et politique plus solide à l'appui de l'autonomisation économique des femmes ;
- Quelque 4 445 entreprises sont signataires des Principes d'autonomisation des femmes, contre 180 auparavant ;
- Chaque année, environ 100 000 femmes ont renforcé leurs compétences afin de participer à l'économie, notamment en tant qu'entrepreneures ;
- Quelque 125 000 femmes rurales, ainsi que près de 400 000 membres de leur famille, ont bénéficié d'un meilleur accès à des moyens de subsistance durables, ainsi qu'à des technologies et à des ressources productives résilientes face aux changements climatiques ;

#### *Élimination des violences faites aux femmes*

- Quatre-vingt-seize pays, où vivent 2,9 milliards de femmes et de filles, ont renforcé leurs cadres juridiques et politiques en vue de prévenir et de combattre la violence faite aux femmes ;
- Quatre-vingt-cinq pays, où vivent 2,9 milliards de femmes et de filles, ont facilité l'accès aux services d'appui aux personnes rescapées de la violence et en ont amélioré la qualité ;
- 1,6 million de femmes et de filles et 54,6 millions de personnes ont bénéficié, au cours des cinq dernières années seulement, de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;

#### *Les femmes et la paix et la sécurité, et l'action humanitaire*

- Quatre-vingt-quinze pays ou territoires disposent désormais d'un plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, contre 19 auparavant ;
- Les fonds alloués aux projets de consolidation de la paix menés par l'ONU et dont l'objectif principal est de parvenir à l'égalité des genres ont été multipliés par près de trois, conformément à l'objectif fixé de 15 % ;
- Plus de 150 expertes et experts ont été déployés pour recueillir des informations sur la violence sexuelle et fondée sur le genre dans les situations de conflit et de crise, notamment auprès de chaque commission d'enquête des Nations Unies ;

- Le Women's Peace and Humanitarian Fund a été mis sur pied et appuie actuellement 357 organisations de femmes ; le Fonds de l'Initiative Elsie a été créé en vue de faciliter le déploiement de femmes dans les opérations de paix ; et le réseau des points focaux sur les femmes et la paix et la sécurité (qui constitue le plus grand réseau d'actrices et d'acteurs chargés de cette question au niveau des gouvernements) rassemble désormais 89 États Membres et organisations régionales ;
- En moyenne, 70 % des résolutions du Conseil de sécurité mentionnent désormais des questions liées aux femmes et à la paix et à la sécurité, contre 15 % auparavant ;
- Des réseaux de médiatrices ont été établis dans la plupart des régions, notamment le Réseau des femmes d'influence en Afrique ;
- Plus de 2 600 organisations et réseaux locaux de femmes ont bénéficié d'un appui dans le cadre de 30 situations de crise ;
- Depuis 2018, 1 313 823 femmes et filles prises en charge par les services humanitaires ont bénéficié d'un appui concernant leurs moyens de subsistance et leur protection ;
- Quelque 365 millions de personnes dans 42 pays ont profité de politiques, de plans et de stratégies de réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre ;

#### *Coordination à l'échelle du système des Nations Unies*

- Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes a été élaboré et le nombre d'équipes de pays des Nations Unies rédigeant un rapport sur son exécution a doublé ;
- 66 % des cadres de coopération des Nations Unies en matière de développement durable comportent désormais des résultats sur les questions de genre, contre 47 % auparavant ;
- Le nombre d'entités des Nations Unies qui prévoient leurs ressources en tenant compte de la question de l'égalité des genres a doublé ;

#### *Partenariats et communication*

- L'établissement de partenariats thématiques avec la société civile a permis d'atteindre 180 pays et plus de 270 millions de personnes ;
- Dans le cadre de la campagne HeForShe, plus de 3 millions d'hommes et de garçons ont pris des engagements ;
- On compte désormais 12,7 millions d'abonnées et d'abonnés sur les comptes d'ONU-Femmes sur les médias sociaux, contre 188 000 auparavant.

### **III. Mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19**

12. Au début de la pandémie, ONU-Femmes a réagi rapidement, s'appuyant sur son triple mandat pour attirer l'attention sur les dimensions de genre, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle nationale. Sur la base de ses compétences éprouvées, elle a conçu un cadre d'action programmatique de lutte contre la COVID-19 axé sur cinq domaines, à savoir : l'élimination des violences faites aux femmes, la résilience économique, la direction et la participation, les statistiques tenant compte de la problématique femmes-hommes et l'action humanitaire.

13. Grâce à son adhésion au Groupe des Nations Unies pour le développement durable, ONU-Femmes a veillé à ce que le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19, lequel a servi de base à la mise en œuvre du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, mette fortement l'accent sur l'égalité des genres. L'action de sensibilisation qu'elle a menée a permis d'atteindre un objectif de financement de 30 % pour les programmes visant à promouvoir l'égalité des genres.

14. ONU-Femmes a joué un rôle déterminant dans la fourniture de données précises ventilées par sexe et de conseils sur les répercussions particulières de la COVID-19 sur les femmes et les filles, en produisant 15 notes d'orientation sur la situation mondiale en matière de violence faite aux femmes, les répercussions économiques de la pandémie et la reprise économique, l'économie des services à la personne, ainsi que l'accès des femmes à des postes à responsabilité et les processus de paix. Elle a appuyé la conduite d'évaluations rapides de la situation en matière d'égalité des genres dans 51 pays et a travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale pour recueillir des informations sur les répercussions de la pandémie sur la santé, l'emploi et la pauvreté. Le partenariat avec le PNUD a conduit à l'élaboration de la base de données COVID-19 Global Gender Response Tracker, qui présente plus de 3 000 mesures politiques prises dans 219 pays et territoires. La base de données a été largement utilisée pour mettre en lumière l'absence de prise en compte des questions de genre dans les politiques et a servi de point de départ pour appeler conjointement les gouvernements et les organisations internationales à adopter des mesures de protection sociale qui tiennent compte de ces questions.

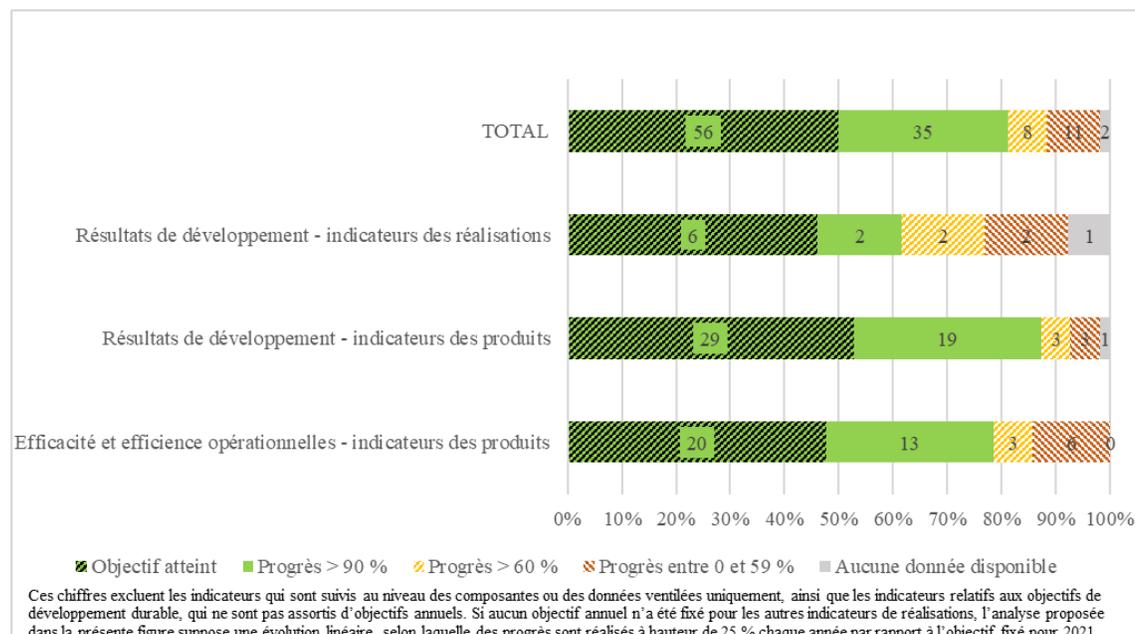
15. ONU-Femmes a supervisé la rédaction de la note d'orientation des Nations Unies sur les effets de la COVID-19 sur les femmes, publiée par le Secrétaire général. Elle a également soutenu l'appel lancé par le Secrétaire général en vue de mettre fin à la violence fondée sur le genre dans le contexte de la COVID-19 (auquel ont répondu 146 États Membres et États observateurs de l'ONU), dans lequel il exhortait l'ensemble du système des Nations Unies à combattre les effets insidieux de la pandémie s'agissant de la violence fondée sur le genre et à prendre des mesures de lutte contre la COVID-19 qui tiennent compte des questions de genre. Elle a aidé les organisations de défense des droits des femmes à faire face à l'augmentation des niveaux de violence à l'égard des femmes en renforçant les services essentiels, en améliorant la collecte de données et en encourageant la prise de mesures ciblées dans les plans de réponse à la pandémie et de relèvement. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a élaboré un plan d'action à cinq volets en vue d'aider plus de 150 bénéficiaires dans 71 pays et territoires à adapter leurs interventions.

16. Il importe de noter que, dès le mois d'avril 2020, ONU-Femmes s'est systématiquement employée à encourager les institutions financières internationales à tenir compte des questions de genre dans leurs plans de relance. Pour ce faire, elle a organisé cinq tables rondes ministérielles de haut niveau avec la Banque mondiale, la Société financière internationale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque asiatique de développement, entre autres. Par ailleurs, elle fait partie de l'équipe de gestion des crises des Nations Unies, dirigée par l'OMS, et a contribué à l'élaboration du Plan stratégique de préparation et de riposte pour lutter contre la COVID-19 de l'OMS, lequel tient compte des questions de genre et a été mis à jour en avril 2020.

#### IV. Introduction aux résultats du développement, y compris les dépenses afférentes aux programmes et les types de contributions

17. En 2020, ONU-Femmes a soutenu 95 pays et territoires, y compris des pays à revenu élevé, pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés sont globalement encourageants. ONU-Femmes a obtenu de bons résultats pour 89 % des indicateurs évaluables fixés concernant les produits en matière de développement (figure 1). En raison de la COVID-19, le Plan stratégique de l'Entité a dû être modifié comme suit : ajustement à la baisse des cibles poursuivies en 2021 pour 19 indicateurs, ajustement à la hausse d'une cible, et création de cinq nouveaux indicateurs, conformément au rôle que joue ONU-Femmes en tant qu'organisme coresponsable de la réalisation des indicateurs fixés par le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19.

Figure 1.  
Progrès obtenus dans la réalisation des objectifs 2020



18. La présente section fait état des progrès accomplis au regard des domaines de réalisation énoncés dans le Plan stratégique et analyse l'efficacité des stratégies poursuivies par ONU-Femmes.

## Beijing+25

ONU-Femmes a appuyé les manifestations organisées pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, y compris la réunion-débat de haut niveau tenue par le Conseil des droits de l'homme, l'audition multipartite tenue par le Président de l'Assemblée générale et la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale.

Lancée en 2019 en prévision de la célébration de Beijing+25, la campagne phare d'ONU-Femmes intitulée « Génération égalité » visait à encourager les partenaires, les personnes d'influence et le public du monde entier à s'engager en faveur des droits des femmes et de leur autonomisation et a permis d'atteindre le nombre extraordinaire de 1,3 milliard de personnes au moyen des médias sociaux.

Le rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation des suites données à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing 25 ans après leur adoption fait état d'avancées importantes, notamment de progrès majeurs en matière d'éducation et de santé pour les femmes et les filles. Toutefois, les avancées réalisées aux fins de l'égalité des genres ont globalement ralenti, voire ont accusé un recul dans certains domaines, notamment en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes dans certaines régions. ONU-Femmes se joint aux mouvements de femmes du monde entier pour fustiger les progrès lents et fragmentaires et donner la priorité à l'introduction de changements systémiques face aux crises multiples.

**A. Réalisation 1 : un ensemble complet et dynamique de normes, de politiques et de règles mondiales sur l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles est renforcé et mis en œuvre**

<b>Nombre de pays et de territoires couverts :</b> 2020 : 38	<b>Dépenses totales :</b> 2020 : 26,76 millions de dollars
---	---

Contribue à la réalisation de tous les objectifs de développement durable



**Figure 2. Réalisation 1**  
**Progrès obtenus dans la réalisation des objectifs 2020**

Produit		Indicateur	
1	112%	1.1.1	s/o
		1.1.2	99%
		1.1.3	131%
		1.1.4	106%
2	61%	1.2.1	100%
		1.2.2	22%
3	93%	1.3.1	93%

■ Progrès > 90 %   ■ Progrès > 60 %   ■ Progrès entre 0 et 59 %

19. ONU-Femmes a continué de s'employer à renforcer l'intégration des questions de genre dans les processus et organes intergouvernementaux, bien que les répercussions de la COVID-19 aient nécessité des ajustements importants, notamment en vue d'assurer la continuité de ses activités. Concernant les produits, le taux moyen de réalisation des objectifs s'est établi à 92 %.

20. En 2020, 47 % des résolutions adoptées par l'Assemblée générale ont tenu compte des questions de genre, un pourcentage en augmentation par rapport aux années précédentes. L'analyse des examens nationaux volontaires présentés au forum politique de haut niveau a révélé que seuls 52 % d'entre eux tenaient compte des questions de genre à travers l'ensemble des objectifs de développement durable, un chiffre en baisse par rapport à 2019, ce qui s'explique par le recours à une méthode d'évaluation plus rigoureuse.

21. Malgré la pandémie, la soixante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, qui a marqué la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a donné des résultats notables. Chargée d'assurer les services fonctionnels de secrétariat de la Commission, ONU-

Femmes a mené de nombreux préparatifs et a mobilisé les parties prenantes, ce qui a conduit à l'adoption d'une déclaration politique solide. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le rapport de synthèse à l'échelle mondiale du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation des suites données à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing 25 ans après leur adoption, lequel avait été rédigé sur la base de 173 rapports nationaux, ainsi que sur une collaboration avec les commissions régionales de l'ONU dans le cadre du processus d'examen. Il convient de noter que 73 % des États Membres se sont déclarés satisfaits de l'appui fourni par l'Entité.

22. En 2020, dans le cadre de 70 initiatives, ONU-Femmes a aidé les organisations non gouvernementales à contribuer aux débats menés dans leur pays sur les politiques à mettre en œuvre. Bien que ce chiffre ait augmenté par rapport aux années précédentes, le nombre de pays ayant communiqué des résultats pour cet indicateur est resté constant.

23. ONU-Femmes a œuvré à ce que les questions de genre soient davantage prises en compte dans les travaux du Conseil des droits de l'homme, y compris dans les recommandations formulées par les États Membres dans le cadre de l'Examen périodique universel. Pour ce faire, elle a fourni un appui technique aux États Membres et a apporté sa contribution au rapport thématique de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences et à ceux d'autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

24. ONU-Femmes a continué de soutenir l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En 2020, elle a aidé à établir 83,3 % des rapports présentés par les équipes de pays des Nations Unies au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Elle a appuyé l'adoption de réformes juridiques conformes à la Convention, notamment la loi sur la lutte contre la violence domestique en République de Moldova et le décret d'application du Code du travail au Viet Nam, qui traite pour la première fois du harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

25. ONU-Femmes a continué de promouvoir la prise en compte des questions de genre dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Centre mondial de surveillance pour la conservation et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Une consultation virtuelle d'experts a conduit à l'élaboration d'une note de synthèse destinée aux parties à la Convention et contenant des recommandations sur la création d'indicateurs relatifs aux questions de genre. L'ensemble de ces indicateurs ont été inclus dans le projet de cadre de surveillance que les parties examineront lors de la réunion de 2021 de l'organe scientifique de la Convention.

26. ONU-Femmes a aidé le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à organiser des ateliers régionaux aux fins de l'intégration des questions de genre dans les plans d'action nationaux sur le climat. Les recommandations formulées à l'issue des ateliers faciliteront l'élaboration de contributions déterminées au niveau national (CDN) ou à la révision des CDN existantes.

27. Le report ou l'annulation des réunions intergouvernementales et des organes d'experts du fait de la COVID-19 ont affecté la capacité d'ONU-Femmes à collaborer avec les États Membres en vue de renforcer le cadre normatif mondial. Les nouvelles méthodes de travail étant appelées à perdurer, l'Entité ajustera ses activités pour qu'elles soient le plus efficaces possible.

## B. Réalisation 2 : les femmes sont à la tête de systèmes de gouvernance, participent à ces systèmes et en bénéficient sur un pied d'égalité avec les hommes



Figure 3. Réalisation 2  
Progress réalisés dans la réalisation des objectifs 2020

Produit		Indicateur	
4	133%	2.4.1	148%
		2.4.2	150%
		2.4.3	109%
		2.4.4	125%
5	113%	2.5.1	116%
		2.5.2	96%
		2.5.3	126%
		2.5.4	106%
		2.5.4	145%
6	146%	2.6.1	150%
		2.6.2	138%
		2.6.3	146%
		2.6.4	150%
7	150%	2.7.1	150%
		2.7.2	150%
		2.7.3	150%

■ Progrès > 90 % ■ Progrès > 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

28. La COVID-19 a mis en lumière la nécessité d'inscrire la question de l'égalité des genres dans les lois, les politiques et les budgets et de renforcer les capacités institutionnelles et l'accès des femmes aux processus décisionnels afin que les mesures prises répondent effectivement aux priorités des femmes. ONU-Femmes, en collaboration avec les partenaires du système des Nations Unies et de la société civile, a apporté son appui aux systèmes de gouvernance dans 80 pays, affichant ainsi un taux de réalisation moyen de 136 % alors que les besoins en capacités de gouvernance tenant compte des questions de genre ont augmenté pendant la pandémie.

29. ONU-Femmes a contribué à l'adoption de huit cadres juridiques favorisant une représentation équilibrée des genres lors des élections et dans les organes décisionnels, ainsi que 15 stratégies nationales de développement tenant compte des questions de genre. Au **Chili**, des dialogues multipartites et une campagne de sensibilisation destinée aux électrices et aux électeurs, soutenus conjointement par ONU-Femmes et le PNUD, ont joué un rôle direct dans la formation d'une assemblée constituante paritaire. L'Entité a facilité l'inclusion de l'égalité des genres dans le plan national de paix et de développement n° II de l'**Afghanistan** et dans la stratégie nationale de développement n° 1 du **Zimbabwe**, en procédant à des analyses, en

menant des activités de sensibilisation et en organisant des consultations avec des groupes de femmes.

30. L'appui fourni aux commissions parlementaires et aux groupes parlementaires de femmes a contribué à la mise en place de 29 initiatives tenant compte des questions de genre, dont la création de quotas par genre au **Burkina Faso** et au **Kazakhstan**, et l'adoption d'une législation tenant compte de ces questions dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 en **Colombie**.

31. Plus de 6 800 femmes nourrissant des ambitions politiques ont renforcé leurs compétences en matière de gouvernance et de conduite d'une campagne. Parmi elles, plus de 700 candidates autochtones et afro descendantes au **Brésil** ont été formées aux technologies de l'information et des communications (TIC) et à la conduite de campagnes sur les médias sociaux.

32. ONU-Femmes a appuyé 28 initiatives visant à combattre la violence à l'égard des femmes en politique. Le **Mexique** a modifié huit de ses lois. À l'échelle mondiale, ONU-Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), le PNUD et le Bureau de la coordination des activités de développement, entre autres, ont élaboré des messages clés sur la violence à l'égard des femmes en politique qui ont été diffusés auprès de tous les coordonnateurs résidents et coordinatrices résidentes des Nations Unies.

33. Avec l'appui technique d'ONU-Femmes et des partenaires du système des Nations Unies (dont le PNUD et le DPPA), les parties prenantes chargées des élections ont élaboré 21 réformes en matière d'égalité des genres. Au **Mali**, la mise en œuvre effective d'une loi sur les quotas a permis de doubler le nombre de femmes élues au Parlement.

34. ONU-Femmes a aidé à concevoir et à mettre en œuvre 14 plans d'action nationaux à l'appui de l'égalité des genres. En **Colombie**, l'assistance technique offerte par l'Entité a facilité l'élaboration d'un nouveau plan d'action dans le cadre de la politique publique nationale en matière de genre. À l'échelle mondiale, ONU-Femmes a encouragé la prise en compte des questions de genre dans le rapport interinstitutions et le document final intergouvernemental du Conseil économique et social sur le financement du développement, afin d'accroître le nombre de données probantes disponibles à l'appui des mesures politiques tenant compte des questions de genre dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

35. ONU-Femmes a aidé 15 ministères des finances à renforcer leurs capacités en matière de budgétisation tenant compte des questions de genre. En **Albanie**, elle a encouragé 38 ministères d'exécution et institutions publiques à accorder un degré de priorité élevé aux objectifs relatifs à l'égalité des genres. Par conséquent, les ressources allouées aux fins de la promotion de l'égalité des genres ont augmenté, passant de 7 % à 9 % du budget total en un an. Dans son rapport budgétaire annuel tenant compte des questions de genre, le Ministère des finances du **Maroc** a inclus une analyse par genre des répercussions de la COVID-19. ONU-Femmes a aidé 15 mécanismes nationaux de femmes et 171 organisations de femmes à renforcer leurs capacités à promouvoir l'établissement de plans et de budgets tenant compte des questions de genre et à en assurer le suivi.

36. ONU-Femmes a aidé 13 institutions nationales chargées de coordonner la lutte contre le VIH à renforcer leurs compétences techniques en tenant compte des questions de genre. Dans 35 pays, plus de 28 000 femmes vivant avec le VIH ont acquis de nouvelles compétences en matière de gouvernance et ont participé aux processus décisionnels. Au **Zimbabwe**, ONU-Femmes a créé une plateforme qui a permis aux femmes vivant avec le VIH de faire entendre leurs voix dans le cadre de

l'élaboration du nouveau plan stratégique de lutte contre le VIH/sida. En outre, elle a recueilli 20 millions de dollars afin de financer les domaines d'action prioritaires pour les jeunes femmes s'agissant de la programmation de la lutte contre le VIH, à l'aide des subventions accordées au Gouvernement par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

37. ONU-Femmes a veillé à ce que l'on mette l'accent sur l'égalité des genres dans le domaine de la santé des femmes, notamment au moyen du partenariat H6, et a ainsi contribué à la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent du Secrétaire général.

38. Plus de 11 500 membres du personnel judiciaire ont acquis de nouvelles compétences concernant les normes applicables en matière de droits des femmes. Au **Guatemala**, des représentants de la justice ancestrale ont collaboré avec le système de justice formel pour y faciliter l'accès des femmes autochtones. Au **Malawi**, au **Mozambique**, en **République démocratique du Congo**, en **Somalie** et en **Tanzanie**, 975 chefs coutumiers et acteurs et actrices de la justice informelle ont été formés à la prise en compte des questions de genre dans l'administration de la justice. Dans 20 pays, 51 485 femmes ont eu accès aux services d'aide juridictionnelle, notamment au **Libéria** et en **Sierra Leone** où ONU-Femmes s'est associée à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

39. Onze mesures d'action positive concernant le secteur judiciaire ont été élaborées, dont quatre ont été adoptées. Au **Népal**, une stratégie visant à promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion sociale au sein du système judiciaire et axée sur les groupes exclus a été mise en œuvre. ONU-Femmes a appuyé 262 initiatives de réforme juridique dans le monde, dont 16 % ont été adoptées. Au **Rwanda**, la loi sur la famille de 2016 a été modifiée, de sorte à éliminer les obstacles au remariage des veuves et à aider les femmes à obtenir la garde de leurs enfants. Au **Liban**, ONU-Femmes a contribué à l'adoption d'une loi visant à ériger le harcèlement sexuel en infraction pénale.

40. Fortes de capacités renforcées, les autorités nationales ont pris des décisions plus adaptées eu égard à la définition de priorités en matière de statistiques tenant compte de la problématique femmes-hommes. ONU-Femmes a aidé huit pays à intégrer des statistiques genrées dans leurs stratégies statistiques, dix pays à améliorer leurs mécanismes de coordination en matière de statistiques, et 4 014 producteurs et utilisateurs de données à renforcer leurs capacités techniques. Elle a appuyé la rédaction de 12 rapports sur les progrès accomplis à l'échelle nationale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a également coopéré avec les gouvernements et les commissions régionales en vue de recueillir des données sur les objectifs de développement durable, notamment sur l'indicateur 5.5.1b, dans le cadre duquel elle a coordonné la création de la toute première base de données mondiale permettant à 133 pays et régions de communiquer des données comparables au niveau mondial sur la représentation des femmes dans les administrations locales.

### Ne laisser personne de côté

ONU-Femmes a joué un rôle de premier plan dans les instances interinstitutions pour garantir la prise en compte de l'égalité des genres et l'adoption d'une démarche transversale. Soixante-sept bureaux ont appuyé des initiatives visant à autonomiser les femmes et les filles handicapées en fournissant des orientations normatives, des conseils pratiques intégrés, un soutien opérationnel et des services de renforcement des capacités. Dans 35 pays, l'appui offert aux femmes vivant avec le VIH incluait l'accès aux services de lutte contre le VIH.

- Au **Guatemala**, ONU-Femmes a participé à la création de la Plateforme des femmes autochtones, qui rassemble 50 femmes autochtones issues de sept générations et agit en tant qu'organe consultatif auprès du Vice-Président de la République.
- Au **Tadjikistan**, grâce aux activités de sensibilisation menées par ONU-Femmes, une femme vivant avec le VIH a présidé un groupe de travail chargé de concevoir un nouveau programme national de lutte contre le VIH.
- Au **Bangladesh**, 32 748 femmes et filles rohingya, y compris des femmes enceintes et des femmes vivant avec le VIH, ont eu accès à des activités de sensibilisation en matière de santé sexuelle et reproductive et de droits connexes, à des services y relatifs, ainsi qu'à une formation et un appui en matière de compétences pratiques dans dix camps de réfugiés.
- En **Palestine**, 17 557 femmes rescapées de violences, qui en sont victimes ou qui y sont exposées ont bénéficié de services multisectoriels de lutte contre la violence fondée sur le genre dans le cadre de diverses interventions.

### C. Réalisation 3 : les femmes jouissent d'une sécurité de revenu, d'un travail décent et d'une autonomie économique

Nombre de pays et de territoires couverts : 2020 : 63	Dépenses totales : 2020 : 46,95 millions de dollars
--	--

Contribue à la réalisation de tous les objectifs de développement durable suivants :



**Figure 4. Réalisation 3**  
Progress obtenus dans la réalisation des objectifs 2020

Produit		Indicateur	
8	117 %	3.8.1	62 %
		3.8.2	91 %
		3.8.3	102 %
		3.8.4	150 %
		3.8.5	150 %
		3.8.6	150 %
9	124 %	3.9.1	150 %
		3.9.2	102 %
		3.9.3	132 %
		3.9.4	150 %
		3.9.5	84 %
10	101 %	3.10.1	144 %
		3.10.2	133 %
		3.10.3	27 %

■ Progrès > 90 % ■ Progrès > 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

41. Un ensemble de facteurs a permis de faire considérablement avancer les progrès en matière d'autonomisation économique des femmes en 2020 ; le taux moyen de réalisation a ainsi atteint 116 %. Parmi ces facteurs, on peut notamment mentionner le renforcement des capacités de collecte de données et la demande d'appui ciblé dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

42. ONU-Femmes a appuyé la conduite de 22 études d'impact tenant compte des questions de genre, lesquelles ont facilité l'élaboration des plans de lutte contre la COVID-19, et a renforcé les capacités des autorités à mettre en œuvre des politiques en faveur de l'autonomisation économique des femmes dans 12 pays. Les données disponibles sur les indicateurs liés au genre des objectifs de développement durable sont plus nombreuses, y compris concernant l'indicateur 5.4.1, pour lequel l'Entité est coresponsable de sa réalisation.

43. L'intensification de l'appui fourni a conduit à l'adoption de cadres juridiques, réglementaires et politiques, dont 20 visent à élargir l'accès des femmes aux systèmes de protection sociale tenant compte des questions de genre, 25 portent sur l'économie

des services à la personne et 18 sont axés sur le travail décent. Quatorze lois et règlements ont été adoptés aux fins de la création de cadres macroéconomiques tenant compte des questions de genre. Conçu conjointement par ONU-Femmes et l'OIT, un instrument politique visant à encourager les mesures de relance budgétaire a permis au **Myanmar** d'élaborer un plan de relance et de réforme économique qui tient compte des questions de genre et a servi de base à la formulation de mesures de relance budgétaire tenant compte de ces questions dans 19 autres pays. ONU-Femmes prévoit d'intensifier ces efforts en 2021. En outre, elle a appuyé l'élaboration de politiques et systèmes nationaux en matière de soins, ainsi que le renforcement des politiques et systèmes existants en **Argentine**, au **Chili**, en **Colombie**, au **Costa Rica**, au **Mexique**, au **Paraguay** et en **Uruguay**.

44. ONU-Femmes a aidé 114 243 femmes dans 33 pays à renforcer leurs compétences et capacités techniques, numériques et financières, de sorte à faciliter leur participation à l'économie, y compris en tant qu'entrepreneures (on comptait parmi elles 69 332 femmes rurales, 1 426 migrantes et 393 handicapées). Elle a également aidé 18 440 femmes dans 26 pays à accéder à des produits et services financiers tenant compte des questions de genre (on comptait parmi elles 8 722 femmes rurales).

45. Afin de faciliter l'accès des femmes aux marchés, d'autres mesures d'appui ont été proposées à 171 entités gouvernementales, entreprises et organisations internationales dans 16 pays pour les aider à mettre en œuvre des procédures de passation des marchés qui tiennent compte des questions de genre. En **Afrique du Sud**, une collaboration étroite avec la Présidence a permis de renforcer l'accès des entreprises dirigées par des femmes aux procédures de passation des marchés.

46. En 2020, les Principes d'autonomisation des femmes ont compté 1 630 nouveaux signataires, portant ainsi le nombre total de signataires à 4 445, ce qui représente plus de 10 millions d'employées et employés dans 141 pays. Des conseils adaptés au contexte de lutte contre la COVID ont été prodigués aux signataires, notamment en vue de soutenir les entrepreneures. Au **Brésil**, ONU-Femmes a aidé le secteur privé à améliorer les politiques visant à garantir la diversité des fournisseurs. En **Palestine**, les signataires des Principes d'autonomisation des femmes ont adopté une politique d'aménagement flexible des modalités de travail tenant compte des questions de genre.

47. Grâce aux activités de sensibilisation et à l'appui technique d'ONU-Femmes, les gouvernements et autres parties prenantes ont élaboré, révisé ou mis en œuvre 30 politiques relatives aux droits fonciers des femmes et à la sécurité desdits droits, dans le cadre d'efforts continus visant à rendre l'agriculture résiliente aux changements climatiques. L'Entité a aidé 100 906 femmes rurales dans 26 pays (dont 277 migrantes et 971 femmes âgées de 61 ans ou plus) à accéder aux ressources productives et à des technologies et outils résistants aux changements climatiques et permettant des gains de temps, à les utiliser et/ou à les contrôler. En **Afrique**, en **Chine** et au **Viet Nam**, elle a renforcé la résilience des femmes rurales face aux changements climatiques et à la COVID-19 et s'est employée, pour ce faire, à accroître leurs revenus et leurs moyens de subsistance, à encourager leur participation et leur accès à des postes de direction dans les coopératives agricoles et à garantir la prise en compte des questions de genre dans la réforme du secteur agricole.

48. L'initiative numérique « Buy from Women » (Achetez auprès des femmes), initialement mise en œuvre sous forme de projet pilote au **Rwanda**, en **Haiti** et au **Mali**, a été élargie à l'**Afrique du Sud**, au **Costa Rica**, à la **Côte d'Ivoire**, au **Libéria** et au **Sénégal** en 2020. La réalisation des objectifs poursuivis dans le cadre de l'initiative suppose néanmoins d'augmenter sensiblement les capacités techniques

d'ONU-Femmes et des bénéficiaires potentiels, d'une part, et d'obtenir des ressources ciblées, d'autre part.

49. Dans le contexte de la lutte contre la COVID-19 et contre les changements climatiques qui a marquée l'année 2020, et compte tenu de son engagement à garantir la sécurité des femmes, y compris sur le plan économique, ONU-Femmes doit pouvoir s'appuyer sur davantage de capacités mondiales et locales si elle entend renforcer son appui à l'autonomisation économique des femmes dans une perspective de résilience et de relèvement.

#### **Partenariats avec les institutions financières internationales et modes de financement novateurs**

En 2020, ONU-Femmes a adopté une nouvelle approche concernant la conclusion de partenariats avec les institutions financières internationales et l'influence sur le Processus d'examen du financement du développement. Elle a largement participé à l'élaboration de possibilités d'action propices au relèvement après la COVID-19, lesquelles ont été soumises aux ministres des finances et aux chefs d'État lors de l'Assemblée générale de 2020. À cet égard, elle a notamment recommandé de faire participer les femmes aux processus décisionnels et d'adopter une approche tenant compte des questions de genre aux fins de l'élaboration des politiques économiques et sociales dans les domaines de la protection sociale et de l'économie des services à la personne.

La collaboration avec les banques de développement a permis de veiller à ce que le financement des mesures de lutte contre la crise tienne compte des questions de genre. ONU-Femmes et l'Agence française de développement co-président le Secrétariat chargé des questions de genre du Sommet Finance en commun, un réseau qui réunit 450 banques publiques de développement et qui œuvre en faveur de l'harmonisation des méthodes suivies et de l'adoption des meilleures pratiques dans le cadre d'investissements tenant compte des questions de genre.

ONU-Femmes a rejoint l'International Capital Market Association, organisme normatif en matière d'obligations sociales, et s'appuie sur le cadre et les principes du PNUD applicables aux obligations relatives aux objectifs de développement durable en vue d'établir des normes et des indicateurs pour les investissements qui tiennent compte des questions de genre. La fourniture de conseils techniques aide les gouvernements à concevoir, pour la première fois, des obligations garanties relatives aux questions de genre de sorte à atteindre les objectifs nationaux en matière d'égalité des genres.

ONU-Femmes a également lancé un projet pilote de financement innovant en vue de mettre en place une obligation garantie en matière de genre. Elle œuvre dans des pays à revenu intermédiaire qui disposent d'une certaine marge de manœuvre budgétaire et qui ont accès aux marchés et a commencé à préparer le terrain pour permettre à quelques pays sélectionnés de bénéficier de capitaux étrangers tenant compte des questions de genre, un projet qui suscite un vif intérêt auprès des pays demandeurs de tels modèles innovants.

**Innovation**

ONU-Femmes a redoublé d'efforts pour repérer, tester et exécuter à grande échelle les projets novateurs visant à lutter contre les défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées, y compris ceux qui découlent de la COVID-19. En **Jordanie**, le recours à la technologie de la chaîne de blocs et à des procédures d'identification par l'iris ont permis aux réfugiées et réfugiés syriens de procéder à des transferts en espèces en toute sécurité. Au **Mexique**, des designers et des militantes et militants ont mis au point des solutions numériques pour garantir la sécurité des femmes dans les espaces publics lors de l'adoption de mesures de restriction des déplacements. Un projet pilote exécuté au **Libéria** et au **Malawi** renforce la résilience des petites exploitantes et petits exploitants agricoles face aux catastrophes grâce aux technologies numériques et mobiles. En **Géorgie** et en **Bosnie-Herzégovine**, des études ont mis en lumière les facteurs comportementaux pouvant expliquer le faible taux de signalement de la violence domestique et l'accès limité des femmes aux TIC, ce qui a permis de définir des interventions pour remédier à ces problèmes.

## D. Réalisation 4 : toutes les femmes et filles vivent une vie exempte de toute forme de violence

<b>Nombre de pays et de territoires couverts :</b> 2020 : 67	<b>Dépenses totales :</b> 2020 : 101,80 millions de dollars
---	--

Contribue à la réalisation de tous les objectifs de développement durable suivants :



**Figure 5. Réalisation 4**  
**Progrès obtenus dans la réalisation des objectifs 2020**

Produit		Indicateur	
11	129 %	4.11.1	138 %
		4.11.2	113 %
		4.11.3	116 %
		4.11.4	113 %
		4.11.5	150 %
		4.11.6	83 %
		4.11.6	102 %
		4.11.6	127 %
		4.11.6	133 %
		4.11.6	79 %
12	119 %	4.11.7	148 %
		4.12.1	122 %
		4.12.2	150 %
		4.12.3	52 %
		4.12.4	150 %

■ Progrès > 90 % ■ Progrès > 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

50. Au cours de la COVID-19, ONU-Femmes a attiré l'attention de la communauté internationale sur les effets insidieux de la pandémie s'agissant de la violence faite aux femmes et aux filles. En effet, la pandémie a mis à mal la stabilité institutionnelle de nombreuses organisations partenaires alors même que les mesures de prévention et les interventions étaient plus nécessaires que jamais. ONU-Femmes et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies se sont rapidement adaptés afin de préserver les services essentiels et d'assurer la sécurité des bénéficiaires et du personnel. ONU-Femmes a enregistré un taux moyen de réalisation de 125 % et a accompli des progrès notables en matière de réalisations.

51. ONU-Femmes a utilisé des outils de portée mondiale, tels que le rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles, pour mettre en évidence les répercussions de la COVID-19. Elle a également publié une série de notes d'orientation contenant des conseils techniques en vue d'accélérer les réponses à la crise.

52. ONU-Femmes a continué de s'acquitter de sa fonction de coordination du système des Nations Unies et de promouvoir des approches interinstitutions intégrées. À cet égard, elle a notamment dirigé un groupe de travail interinstitutions réunissant huit entités des Nations Unies, ce qui a conduit à la publication d'une déclaration commune sur la violence faite aux femmes et aux filles dans le contexte de la COVID-

19 et à une mobilisation coordonnée de multiples parties prenantes. Seize pays ont élaboré des plans d'action nationaux ou stratégies nationales comportant un volet consacré aux normes, attitudes et comportements sociaux. Dans le cadre de l'Initiative Spotlight de l'Union européenne et de l'ONU, ONU-Femmes a renforcé ses activités de prévention dans le monde entier et, pour ce faire, a mobilisé diverses parties prenantes, notamment le secteur privé en **Ouganda** et les chefs religieux au **Malawi**. Ces activités de prévention visaient notamment à éliminer la violence faite aux femmes et aux filles, tant pendant qu'après la pandémie. En **Inde**, la campagne #HeForShe menée sur TikTok a appelé les hommes et les garçons à garantir davantage d'égalité au sein du foyer. Elle a comptabilisé plus de 210 000 impressions et un milliard de vues. En collaboration avec l'OMS, ONU-Femmes a publié le plan d'application « RESPECT », qui contient des outils visant à faciliter la conception, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention.

53. Grâce à l'appui technique dont ils ont bénéficié, dix pays ont pu élaborer ou améliorer des directives, des protocoles et des instructions générales afin de fournir des services de qualité aux personnes rescapées de la violence. Au total, 98 688 femmes et filles ont eu recours à des services d'assistance spécialisés, tels que des services d'écoute psychologique pour les personnes traumatisées, des services d'aide juridictionnelle et un hébergement sûr, fournis par les bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et les partenaires d'exécution. Au **Cambodge**, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a accordé des financements à ADD International et au Centre cambodgien d'intervention d'urgence pour les femmes, afin de renforcer les services destinés aux femmes handicapées. Les bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale ont ainsi pu venir en aide à 21 040 femmes handicapées au moins.

54. L'action menée par ONU-Femmes pendant la pandémie a largement reposé sur la conception de mesures innovantes, le recours à la technologie et la mise en place de partenariats plus solides. En **Argentine** et au **Chili**, ONU-Femmes, WhatsApp et la société civile ont appuyé la révision des services nationaux d'assistance téléphonique afin de les rendre plus accessibles. Dans le cadre du Programme mondial des Nations Unies sur les services essentiels, ONU-Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'OMS, l'ONUDC et le PNUD ont mis sur pied une méthode de calcul des coûts à l'échelle mondiale permettant d'estimer les besoins en vue de proposer un ensemble minimal de services.

55. En partenariat avec les autorités locales de Rabat (**Maroc**), ONU-Femmes a co-organisé le cinquième Forum mondial des dirigeants sur la sécurité des villes et des espaces publics, ainsi que la troisième Réunion mondiale des maires pour l'égalité des genres. Ces deux manifestations ont débouché sur un engagement mondial à l'action, signé par 30 administrations locales, notamment en **Allemagne**, au **Canada**, en **Bosnie-Herzégovine**, en **Égypte**, en **Ouganda** et en **Ukraine**. La fourniture de conseils à l'appui de villes sûres pendant la pandémie de COVID-19 a permis à plus de 15 pays d'adapter leurs programmes de prévention de la violence sexuelle dans les espaces publics et de lutte contre ce phénomène. En raison des mesures de confinement déclarées partout dans le monde, les travaux d'élaboration de normes sociales et les activités de prévention plus larges ont été reportés ou reprogrammés, de sorte à concentrer les efforts sur la réponse à la pandémie.

56. Parmi les enseignements à retenir, on peut notamment citer la nécessité d'investir dans les domaines qui manquent de ressources, tels que la programmation ciblée sur la violence faite aux femmes et aux filles handicapées, qui ont été touchées de manière disproportionnée par la COVID-19. Il est également crucial de créer un environnement porteur, d'élargir les services essentiels fondés sur des données probantes et de mettre en œuvre à plus grande échelle les programmes de prévention

à long terme. À l'avenir, il conviendra de se préparer aux répercussions socio-économiques qui découleront probablement de la COVID-19, notamment la perte de revenus et la baisse des dépenses publiques dans les services d'appui et les programmes de prévention. Pour obtenir les résultats souhaités, il sera essentiel d'élargir les partenariats, notamment avec les organisations de défense des droits des femmes et de la société civile, les réseaux de recherche et le secteur privé.

### **Élimination du harcèlement sexuel**

ONU-Femmes a fourni un appui essentiel au groupe de travail sur le harcèlement sexuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Elle a codirigé des activités de sensibilisation et d'échange des connaissances et s'est employée à créer une conception commune d'une approche centrée sur les victimes. Au moyen de webinaires, notamment sur la question des soins informels, elle a œuvré à la prévention du harcèlement sexuel dans de multiples contextes et a produit des documents de synthèse qui ont permis de faire avancer la réflexion.

ONU-Femmes a promulgué une version actualisée de sa politique relative à la prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel, de la discrimination et de l'abus d'autorité, qui renforce la tolérance zéro et encourage l'adoption d'approches centrées sur les victimes, conformément à la politique type de l'ONU. Les travaux menés en vue de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles ont notamment consisté à recenser les ressources existantes, à coordonner le réseau de points focaux et à concevoir une formation à partir d'études de cas.

**E. Réalisation 5 : les femmes et les filles contribuent à l'instauration d'une paix durable et à l'amélioration de la résilience et jouent un rôle plus important dans ce domaine, et bénéficient de l'action humanitaire et de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits à égalité avec les hommes**

<b>Nombre de pays et de territoires couverts :</b> 2020 : 77	<b>Dépenses totales :</b> 2020 : 105,52 millions de dollars
---	--

Contribue à la réalisation de tous les objectifs de développement durable suivants :



**Figure 6. Réalisation 5**  
**Progrès obtenus dans la réalisation des objectifs 2020**

Produit		Indicateur	
13	124 %	5.13.1	150 %
		5.13.2	105 %
		5.13.3	150 %
		5.13.4	89 %
14	149 %	5.14.1	146 %
		5.14.2	150 %
		5.14.3	150 %
15	144 %	5.15.1	143 %
		5.15.2	141 %
		5.15.3	150 %

57. Dans un contexte marqué par une pandémie mondiale, des conflits prolongés de plus en plus complexes, des crises humanitaires et la multiplication des catastrophes, ONU-Femmes a collaboré avec 40 entités des Nations Unies dans le cadre d'une démarche traitant des questions indissociables de la paix, de l'aide humanitaire et du développement, afin d'aider les femmes et les filles à contribuer aux mesures de consolidation de la paix et de résilience et à en bénéficier, d'une part, et à répondre aux crises humanitaires et aux catastrophes, d'autre part. En s'appuyant sur une stratégie axée sur les partenariats afin de répondre à des besoins plus nombreux, elle a atteint un taux moyen de réalisation de 137 % par rapport aux objectifs fixés pour 2020.

58. Grâce à l'appui fourni, davantage de plans d'action nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité ont répondu aux critères à impact élevé (18 en 2020) ; 86 % d'entre eux prévoient désormais des cadres de suivi assortis d'indicateurs, une tendance plus marquée d'année en année.

59. On note que 64 % des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité font référence aux questions d'égalité des genres. Le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, dont ONU-Femmes assure le secrétariat, a tenu sept réunions, dont une sur la COVID-19. Peu après, le Conseil de sécurité appelait, dans sa première résolution relative à la pandémie, à prendre les

mesures nécessaires pour garantir la pleine participation des femmes à la réponse à la crise.

60. Dans le cadre de leur partenariat, ONU-Femmes et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies ont encouragé le Fonds pour la consolidation de la paix à allouer 13,2 % des ressources disponibles à des projets qui visaient principalement à promouvoir l'égalité des genres et ont veillé à ce que 40 % de tous les investissements appuient des initiatives de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre, conformément à ce qui avait été fait par le passé.

61. Le Women's Peace and Humanitarian Fund compte désormais plus de 300 partenaires dans 23 pays et a ainsi multiplié le nombre de ses partenaires par près de trois depuis 2019. Grâce à son nouveau guichet d'interventions d'urgence pour la lutte contre la COVID-19, il a appuyé 42 projets mis en œuvre par des organisations de femmes dans 18 contextes de crise.

62. Soucieuse de jouer un rôle dans les processus de paix formels et informels, et ce, malgré la pandémie, ONU-Femmes a fortement renforcé son appui à la société civile et a ainsi permis à 1 253 organisations de bénéficier d'un soutien financier et technique. Une attention accrue a également été accordée à la protection des défenseuses des droits humains et aux artisanes de la paix.

63. ONU-Femmes a aidé 178 institutions de justice et de sécurité dans 25 pays à tenir compte des questions de genre et à protéger les droits des femmes et des filles. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Initiative d'intervention rapide au service de la justice, 23 enquêtrices et enquêteurs sur les violences sexuelles et fondées sur le genre ont été déployés dans 11 situations de conflit et de crise, où ils ont recueilli des éléments de preuve afin que les auteurs de violences répondent de leurs actes. ONU-Femmes a diffusé des informations sur la lutte antiterroriste et la prévention de l'extrémisme violent et a encouragé une meilleure intégration des questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans 17 politiques et programmes.

64. La fourniture de compétences techniques en matière d'égalité des genres aux mécanismes de coordination humanitaire dans 18 pays a permis de garantir la prise en compte des questions de genre dans les mesures de lutte contre la COVID-19. L'orientation du Comité permanent interorganisations (CPI) intitulée « Alerte sur le genre pour la pandémie de COVID-19 » ainsi que des directives localisées, élaborées par ONU-Femmes à destination de 13 pays, ont guidé l'action humanitaire. Les contributions à l'Évaluation des besoins en vue du relèvement de la COVID-19, conçue conjointement par la Banque mondiale, l'Union européenne et le système des Nations Unies, ont permis d'évaluer les répercussions socioéconomiques de la crise, en tenant compte des questions de genre, dans neuf pays.

65. ONU-Femmes a suivi le respect des engagements pris en matière d'égalité des genres dans 30 contextes de crise. Dans son évaluation sur la prise en compte des questions de genre dans l'action humanitaire, le CPI a reconnu que le cadre de responsabilité pour la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes, dirigé par ONU-Femmes, était un succès et a appelé à ce qu'il soit fait un meilleur usage du mandat de l'Entité au sein du Comité.

66. Dans les pays où ONU-Femmes est présente, 86 % des groupes humanitaires disposent de compétences techniques en matière d'égalité des genres, et ce grâce à l'action menée par l'Entité. En 2021, 100 % des aperçus des besoins humanitaires accessibles au public comprenaient des données ventilées par sexe et par âge et, dans une certaine mesure, une analyse des questions de genre, souvent inspirée des analyses menées par ONU-Femmes.

67. ONU-Femmes a fourni des services humanitaires directs à 571 007 femmes et filles et 90 520 hommes et garçons affectés par des crises, notamment dans le cadre de l'intervention déployée au **Bangladesh** face à la crise des Rohingya, de la crise des réfugiés syriens en **Jordanie**, en **Irak**, en **Égypte**, au **Liban** et en **Turquie**, de la crise des réfugiés vénézuéliens au **Brésil**, en **Colombie**, en **Équateur** et dans **les Caraïbes**, de la crise prolongée dans l'**État de Palestine**, et des situations d'urgence complexe, telles que la situation au **Yémen** et la crise du bassin du lac Tchad au **Cameroun**, au **Niger** et au **Nigéria**. Dans 38 pays, elle s'est employée à renforcer l'autonomie des femmes et des filles touchées par la crise, y compris les femmes et les filles handicapées, et, pour ce faire, a combattu l'insécurité alimentaire et la violence fondée sur le genre, soutenu les moyens de subsistance des femmes et encouragé ces dernières à accéder à des postes à responsabilités. Fort de l'appui de partenaires du secteur privé, le programme d'éducation de la deuxième chance a permis d'améliorer les moyens de subsistance de 12 000 femmes au **Cameroun** et en **Jordanie**. ONU-Femmes a aidé 1 270 organisations locales de femmes à superviser et à mettre en œuvre des activités humanitaires, ce qui a permis d'obtenir des résultats plus équitables du point de vue du genre et de renforcer l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées.

68. ONU-Femmes a collaboré avec 50 entités des Nations Unies en vue d'intégrer la question de l'égalité des genres à l'examen des progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience. Ce faisant, on a pu cerner les lacunes existantes en matière d'égalité des genres dans les mesures de résilience face aux catastrophes, le but étant de promouvoir l'adoption de stratégies de prévention, de préparation et de relèvement face aux catastrophes plus efficaces, équitables et inclusives dans le monde entier. L'Entité a aussi contribué à la mise en place de cadres de réduction des risques de catastrophes tenant compte des questions de genre dans 41 pays, ce qui a permis d'atteindre 107 millions de personnes supplémentaires.

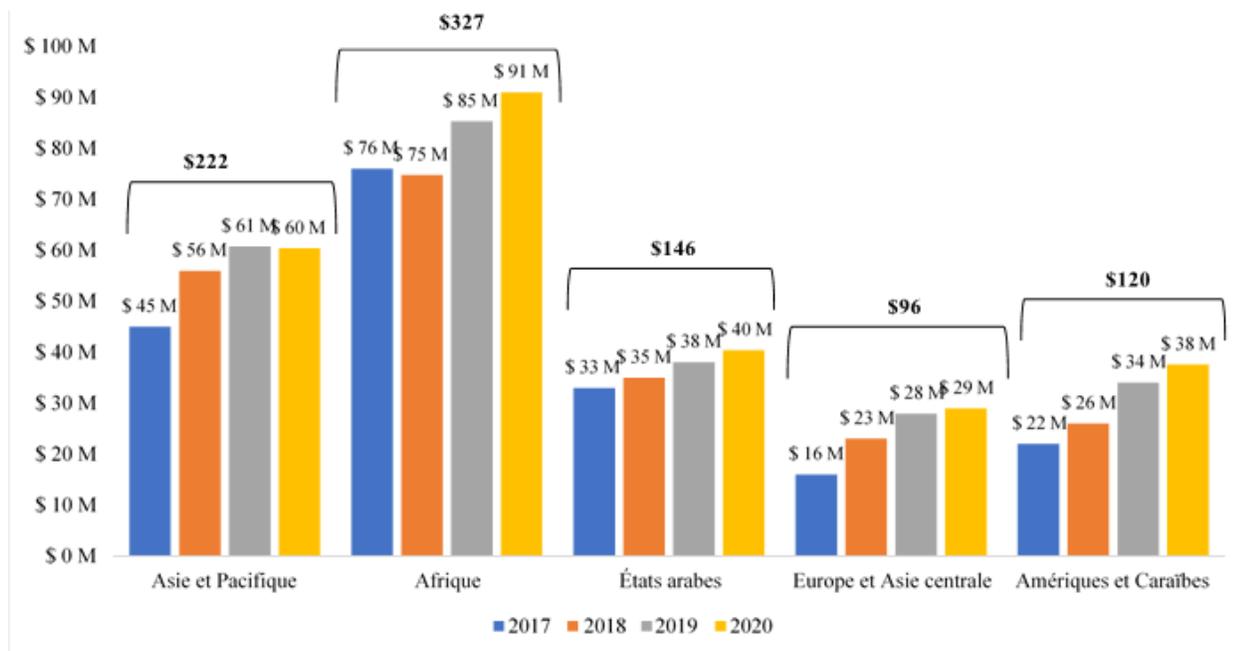
69. En fusionnant ses services chargés de la paix et de la sécurité et de l'action humanitaire, ONU-Femmes a renforcé sa capacité à soutenir de manière plus complète les femmes et les filles touchées par les conflits, les crises et les catastrophes, action qu'elle entend poursuivre l'année prochaine.

## F. Dépenses afférentes aux programmes et types de contribution

70. En 2020, les dépenses totales afférentes aux programmes se sont élevées à 341,4 millions de dollars. Les dépenses des bureaux extérieurs ont augmenté de 108 % au cours des cinq dernières années. Au total, 26 % des dépenses afférentes aux programmes concernaient des programmes conjoints.

71. Du point de vue géographique, les dépenses afférentes aux programmes les plus élevées ont continué d'être engagées en Afrique subsaharienne, suivie de l'Asie et du Pacifique (figure 7). Du point de vue thématique, le volet consacré à la paix et à la sécurité et à l'action humanitaire a été le principal poste de dépenses (105,5 millions de dollars), suivi de l'élimination des violences faites aux femmes (101,8 millions de dollars).

Figure 7  
Répartition régionale



72. S'agissant du type de services fournis, des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ont continué d'être menées dans la plupart des pays (80 pays), de même que des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale dans 79 pays. Des activités de coordination avec les autres entités des Nations Unies ont eu lieu dans 78 pays.

## V. Évaluation de l'efficacité et de l'efficacité organisationnelles

73. En 2020, ONU-Femmes a continué de renforcer l'efficacité et l'efficacité organisationnelles, de sorte à obtenir les résultats souhaités en matière de développement, tout en adoptant de nouvelles méthodes de travail. Elle a obtenu de bons résultats pour 79 % des indicateurs de produits.

74. La transformation des activités s'est poursuivie avec le regroupement au sein d'une seule et même division de la planification stratégique, de la gestion des risques et de la gestion des ressources, favorisant ainsi une prise de décisions plus efficace et l'application des principes de transparence et de responsabilité. L'exploitation des synergies résultant du regroupement en une seule et même division des fonctions de politique, de programme et d'appui intergouvernemental s'est également poursuivie en 2020. Un nouveau cadre de gouvernance de la présence d'ONU-Femmes définit les catégories de bureaux et facilite le processus de normalisation en vue d'optimiser la présence de l'Entité sur le terrain.

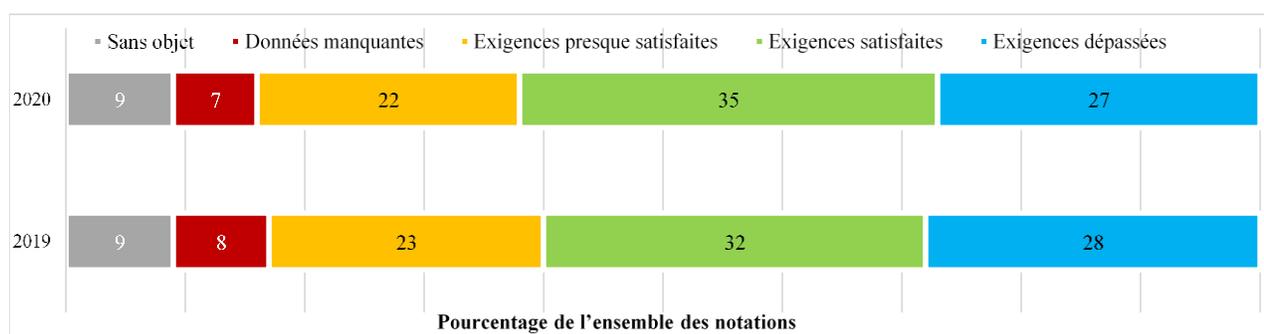
## G. Produit 1 : la coordination, la cohérence et l'application du principe de responsabilité sont renforcées au sein du système des Nations Unies en vue d'appuyer les engagements en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes

75. Grâce à sa participation au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, au Groupe des Nations Unies pour le développement durable et à divers mécanismes de coordination, ONU-Femmes a tiré parti de son mandat pour renforcer l'intégration des questions de genre dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elle a enregistré un taux de réalisation moyen de 75 % pour ce produit.

76. En 2020, un nombre record de 70 entités des Nations Unies (95 %) ont présenté un rapport sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 2.0. On note que 62 % de toutes les évaluations, soit une augmentation de deux points de pourcentage, satisfaisaient ou dépassaient les exigences. Le pourcentage d'entités qui assurent le suivi des ressources allouées et des dépenses et en rendent compte en utilisant des marqueurs pour l'égalité des genres a légèrement diminué en raison d'incohérences dans l'application des exigences liées au Plan d'action (figure 8).

Figure 8.

### Notations du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 2.0



77. Au total, 38 équipes de pays des Nations Unies (29 %) ont exécuté le Plan d'action en 2020, un chiffre légèrement inférieur à l'objectif fixé pour l'année en question. Les normes prévues par le Plan d'action ont servi de base à l'élaboration de mesures de lutte contre la COVID-19, ainsi qu'à la conception des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

78. La proportion de cadres de coopération présentant des résultats ventilés selon le genre a diminué pour atteindre 65,9 % (contre 72,3 % en 2019). En 2021, ONU-Femmes analysera les causes de cette récente baisse.

79. L'égalité des genres est demeurée le domaine d'intervention commun le plus répandu des programmes conjoints. Grâce à l'appui technique d'ONU-Femmes, certains instruments de financement clés à l'échelle du système ont davantage mis l'accent sur cette question. Ainsi, 65 % des financements accordés lors du deuxième appel du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 ont été attribués à des propositions dont l'objectif principal était de promouvoir l'égalité des genres.

80. Soucieuse d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, ONU-Femmes a produit des lignes directrices pour la création d'un environnement porteur (« Enabling Environment Guidelines »).

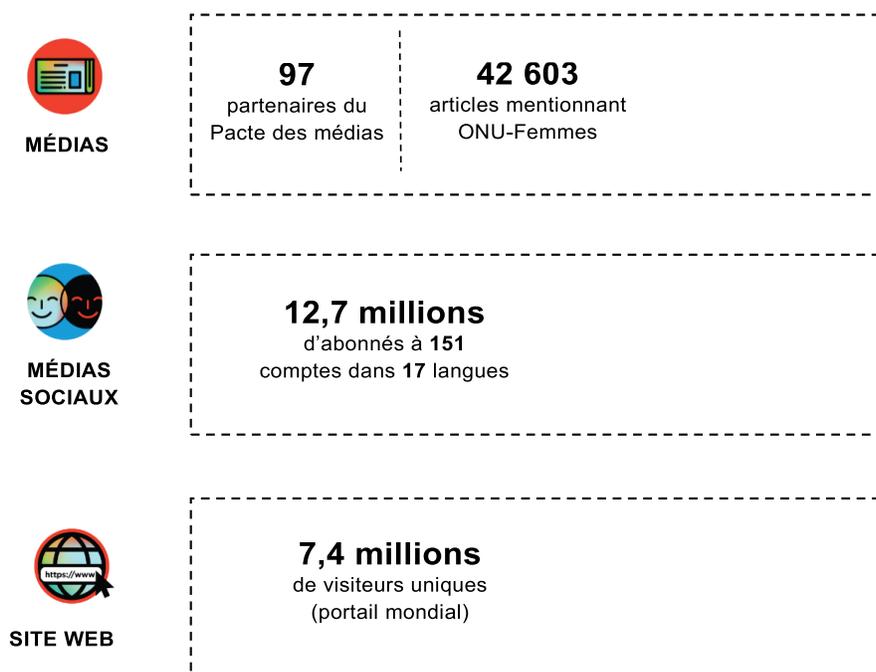
## **H. Produit 2 : ONU-Femmes mobilise davantage ses partenaires aux fins de l'exécution de son mandat**

81. En 2020, ONU-Femmes a continué de tirer parti de ses partenariats et de renforcer ses activités de communication et de sensibilisation pour obtenir les résultats voulus à l'échelle voulue. Elle a enregistré un taux moyen de réalisation de 131 %.

82. La conclusion de partenariats multipartites avec des groupes élargis de la société civile, y compris des réseaux d'hommes et de garçons et des groupes de jeunes, ainsi que des gouvernements, des entités des Nations Unies et le secteur privé, a permis de consolider le Forum Génération Égalité et les résultats qui en ont découlé. Un appui a été fourni à plus de 1 000 initiatives de la société civile, dont certaines menées par des groupes consultatifs de la société civile. Dans 50 pays, l'assistance octroyée a aidé 590 organisations de femmes à atténuer les répercussions de la COVID-19. ONU-Femmes a collaboré avec des hommes et des garçons et avec des organisations d'inspiration religieuse dans 45 pays. Par ailleurs, 64 bureaux de pays ont encouragé les jeunes à agir en faveur de l'égalité des genres. Ayant déjà permis de sensibiliser 3,4 millions de personnes depuis 2015, la campagne HeForShe a atteint 49 151 personnes supplémentaires. De nombreux anciens Champions de la campagne HeForShe dirigent désormais des coalitions d'action dans le cadre du Forum Génération Égalité.

83. Dans le contexte de la pandémie, ONU-Femmes a mobilisé toutes ses plateformes et tous ses partenaires, dépassant ainsi tous les objectifs fixés (figure 10). Forte de son Pacte des médias en pleine expansion, de ses partenariats avec Facebook, Google, Condé Nast et Deloitte, entre autres, et de son contenu numérique des plus évolués ainsi que de son utilisation des médias sociaux, ONU-Femmes a sensibilisé le public et les médias aux répercussions de la crise sur les femmes, a démontré la valeur ajoutée de son action et a recueilli un appui pour le Forum Génération Égalité et la campagne y relative.

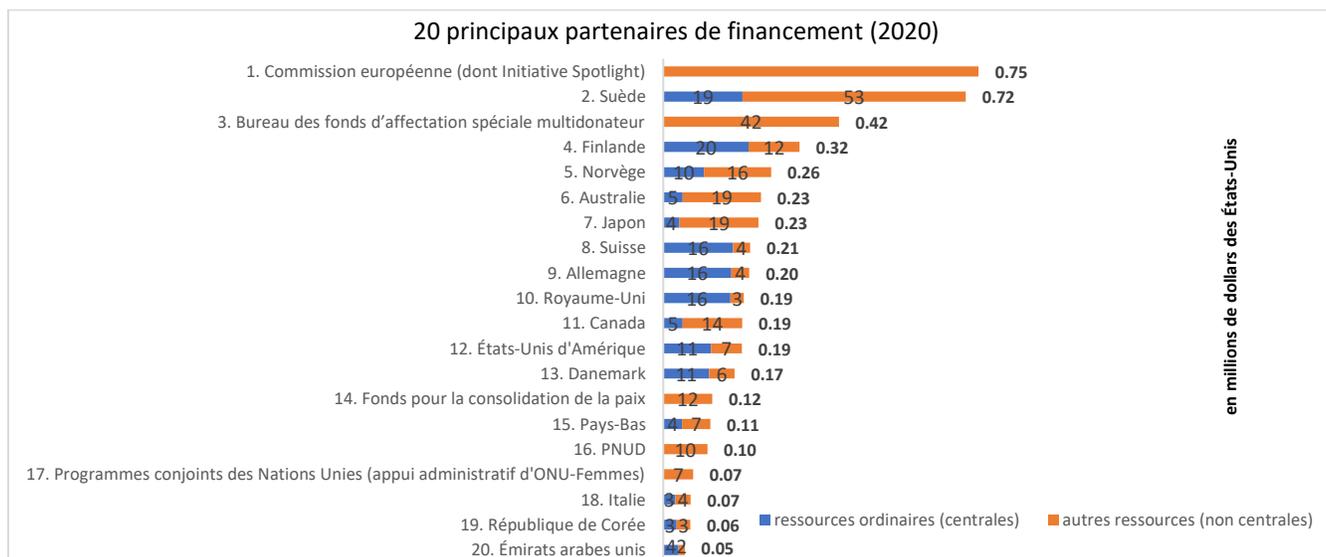
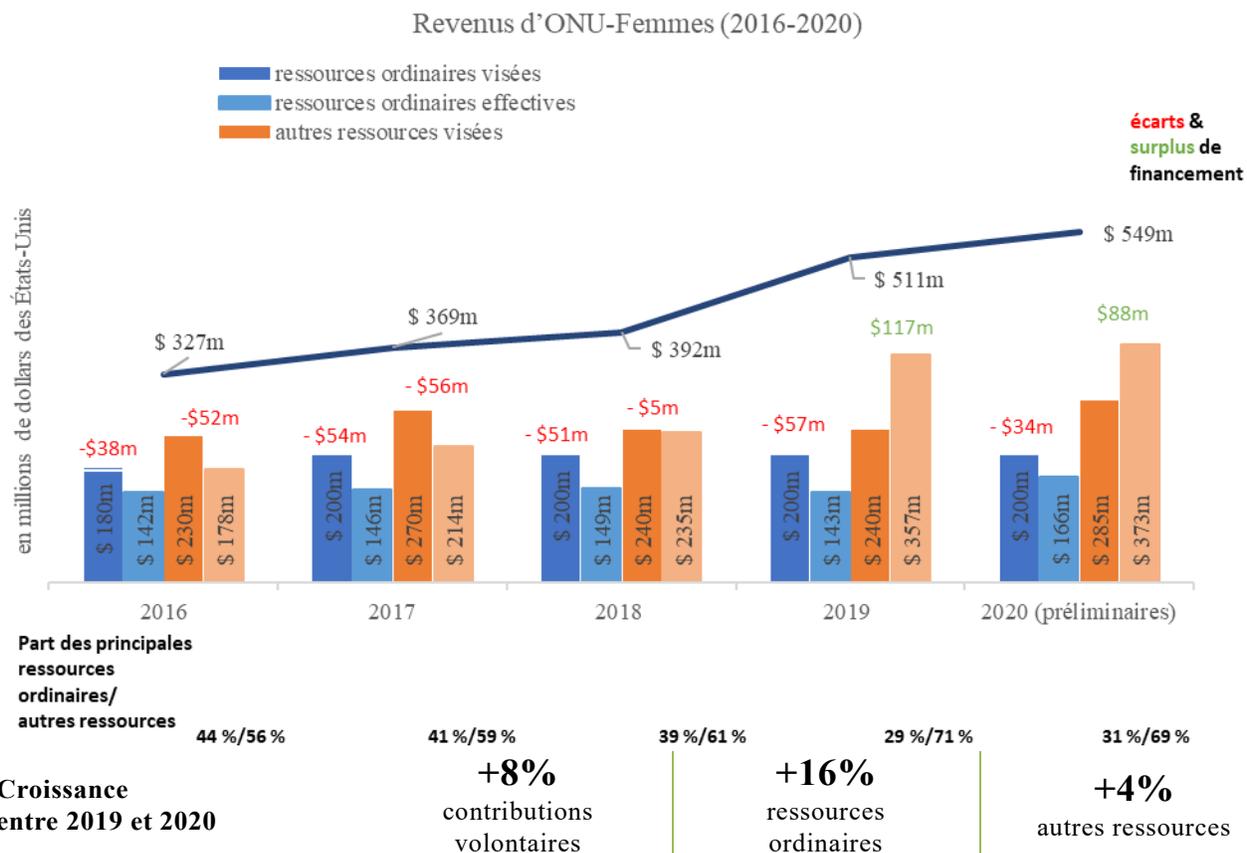
Figure 9  
Communication et sensibilisation



84. Le renforcement de la collaboration avec les partenaires du secteur privé s'est traduit par la conclusion de 22 nouveaux partenariats mondiaux et par le lancement de quatre programmes d'action nationaux dans le cadre de l'Alliance Unstereotype. Les comités nationaux ont recueilli 3,9 millions de dollars.

85. Pour la deuxième année consécutive, les revenus totaux d'ONU-Femmes ont dépassé les 500 millions de dollars. Les ressources ordinaires ont augmenté de 16 %, pour atteindre 166 millions de dollars, et les autres ressources de 4 %, pour atteindre 373 millions de dollars, ce qui constitue un niveau record dans les deux cas. Le rapport entre les ressources ordinaires et les autres ressources a légèrement augmenté pour atteindre 31 %, dépassant ainsi le seuil fixé dans le pacte de financement.

Figure 10.  
Mobilisation des ressources



**171**  
partenaires de financement

**90**  
États Membres ont apporté leur contribution à ONU-Femmes

**83**  
États Membres ont contribué aux ressources ordinaires

## **I. Produit 3 : la qualité des programmes est renforcée grâce aux connaissances, à l'innovation, à la gestion axée sur les résultats et à l'évaluation**

86. Après avoir mené une analyse d'impact de la COVID-19 sur les opérations et un exercice de reprogrammation tenant compte des risques, ONU-Femmes a rapidement réagi au nouveau contexte et a renforcé la programmation en s'appuyant sur des connaissances approfondies, des solutions innovantes et la gestion axée sur les résultats. Le taux moyen de réalisation pour ce produit a été de 130 %.

87. Des supports de connaissances opportuns, ciblés et fondés sur des données probantes, y compris des notes d'orientation sur la COVID-19 et d'autres publications, ainsi que le portail de connaissance Asia-Pacific In Focus, relatif à la prise en compte de l'égalité des genres dans la réponse à la COVID-19, ont aidé les gouvernements et d'autres partenaires. Onze bureaux de pays ont exploré des initiatives numériques innovantes afin de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les femmes et les filles pendant la pandémie.

88. En collaboration avec les gouvernements, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires, 12 bureaux de pays d'ONU-Femmes ont achevé l'élaboration de profils de pays en matière d'égalité des genres, lesquels proposent des analyses complètes et fondées sur des données probantes en vue d'intégrer la question de l'égalité des genres dans les bilans communs de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

89. On note que 40 % des bureaux extérieurs ont appuyé des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, notamment dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. En **Afrique du Sud**, ONU-Femmes a collaboré avec l'Ambassade d'Irlande et le Global Network of Women Peacebuilders afin d'étudier les répercussions de la COVID-19 sur les artisanes de la paix en **Afrique du Sud**, en **Colombie**, en **Irlande** et en **Ouganda**.

90. Le Centre de formation d'ONU-Femmes a permis à 127 651 personnes (80 567 femmes et 47 084 hommes) d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, un chiffre en augmentation de 90 %.

91. On note que 90 % des évaluations gérées par ONU-Femmes ont été jugées « bonnes » ou « très bonnes », ce qui représente une nette amélioration par rapport à 2019.

## **J. Produit 4 : les ressources financières et humaines sont mieux gérées en vue d'obtenir les résultats escomptés**

92. ONU-Femmes a continué de tirer parti de la technologie, de rationaliser ses processus opérationnels, d'intégrer des pratiques de gestion des risques et de renforcer les capacités du personnel, affichant ainsi un taux moyen de réalisation de 95 % pour ce produit. Concernant la poursuite de l'engagement envers l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, elle a obtenu un score de 87.

93. Les investissements consacrés à la technologie se sont révélés utiles, en ce que l'organisation a réussi à faire passer en ligne la totalité de ses opérations pendant la pandémie. La collaboration avec les partenaires du système des Nations Unies s'appuie désormais sur un nouveau système de gestion intégré en nuage plus efficace.

94. ONU-Femmes a continué d'œuvrer à la mise en place d'un environnement de travail diversifié, inclusif et favorable, exempt de préjugés raciaux et autres, en mettant l'accent sur le respect du principe de responsabilité et la rationalisation des systèmes et des processus. Un nouveau système de gestion de la performance permettant de mettre en regard les objectifs individuels avec les résultats du Plan stratégique a permis à l'Entité d'enregistrer un taux de conformité de 86 % en ce qui concerne la gestion des performances annuelles et les examens en matière de développement. Des économies importantes ont été réalisées grâce à la mise en place d'un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance concernant un système de gestion de l'apprentissage, à la création de nouveaux mécanismes permettant de répondre aux besoins urgents de recrutement, et à l'intensification des efforts de recrutement de volontaires au moyen d'un accord conclu avec le programme des Volontaires des Nations Unies.

95. ONU-Femmes a reçu sa neuvième opinion d'audit sans réserve consécutive du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU sur ses états financiers pour 2019, ce qui témoigne clairement de sa maturité opérationnelle. Elle a révisé son cadre de gestion des risques et renforcé les capacités y afférentes ; 97 % des services chargés de la gestion des risques respectaient les exigences fixées.

96. En 2020, 70 % des bureaux d'ONU-Femmes partageaient leurs locaux avec une ou plusieurs entités des Nations Unies. L'Entité a continué de mettre en œuvre la Stratégie 2.0 relative aux activités d'appui et a participé au déploiement initial des services communs d'appui dans neuf pays, le but étant de consolider les gains d'efficacité et la réduction des coûts. Elle a enregistré son plus haut niveau de conformité avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, affichant 97,3 % de conformité à l'échelle mondiale.

97. Afin d'assurer un meilleur suivi de l'empreinte écologique, en 2020, 37 % des bureaux de pays ont rendu compte de leurs émissions de gaz à effet de serre liées aux voyages et aux opérations.

## **VI. Perspectives pour le Plan stratégique 2022-2025**

98. En 2020, ONU-Femmes a commencé à élaborer son plan stratégique 2022-2025. C'est le premier de ce type depuis l'examen et l'évaluation après 25 ans de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et l'apparition de la COVID-19. Il couvre quatre années de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

99. Dix ans après la création d'ONU-Femmes, le contexte mondial exige de nourrir de réelles ambitions et de réaliser de toute urgence des progrès aux fins de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Le nouveau Plan stratégique définira la vision poursuivie par l'Entité en matière de gouvernance, de sorte à relever les défis persistants et émergents et à saisir les occasions d'accélérer les activités mises en œuvre pour parvenir à l'égalité des genres et réussir à autonomiser toutes les femmes et les filles d'ici à 2030.

100. Fort des enseignements tirés de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique 2018-2021, de l'examen quadriennal complet et des évaluations et analyses complémentaires, le nouveau Plan stratégique prévoit un engagement à part entière des parties prenantes. Une enquête multipartite et des consultations approfondies aux niveaux mondial, régional et national, notamment avec les États Membres, la société civile, d'autres entités des Nations Unies et le secteur privé, entre autres parties intéressées, ont permis de définir l'orientation stratégique, de confirmer les domaines

d'action thématiques actuels et de recenser les stratégies et priorités clés à mettre en place pour effectuer des changements en profondeur.

101. Le Plan stratégique 2022-2025 visera à élargir la portée et les résultats de l'action menée par ONU-Femmes et, pour ce faire, renforcera la capacité de l'Entité à exploiter son triple mandat de manière intégrée, s'attaquera de front aux causes structurelles de l'inégalité entre les genres, telles que les normes sociales régressives, renforcera le rôle de l'Entité en tant que figure de référence, organisme de défense des droits et pôle de connaissances à l'échelle mondiale, et élargira et approfondira sans cesse son réseau de partenaires pour obtenir les résultats communs escomptés, notamment en mettant davantage l'accent sur le mandat de coordination de l'Entité. Il étudiera la façon dont de nouvelles approches applicables aux financements et aux partenariats peuvent accroître la portée de l'action menée par ONU-Femmes et promouvoir les contributions uniques, le but étant de réaliser des changements à l'échelle voulue, et ce, pour tous les résultats clés en matière de développement.

102. La réalisation des droits des femmes, au moyen de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5, de l'exécution du Programme d'action de Beijing, de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que de la mise en œuvre des résolutions sur les femmes et la paix et la sécurité adoptées par le Conseil de sécurité, constitue un élément central du nouveau Plan stratégique et des perspectives y afférentes.

## VII. Éléments d'un projet de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) Prendre note du Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021 (UNW/2021/XX) et saluer l'excellente performance d'ONU-Femmes à ce jour dans la réalisation de ses objectifs annuels ;

b) Encourager ONU-Femmes à tenir compte des leçons tirées de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021, y compris de son examen à mi-parcours, ainsi que de ses précédents plans stratégiques ;

c) Encourager ONU-Femmes à évaluer les objectifs fixés s'agissant des produits du Plan stratégique 2018-2021, en particulier ceux qui ont été systématiquement dépassés, et à présenter de nouvelles options dans le Plan stratégique 2022-2025.